



Pays de la Loire

Productions animales

Les métiers des Soins aux animaux

Vétérinaire
Vendeur en animalerie
Soigneur animalier
Auxiliaire vétérinaire
Taxi animalier
Gestionnaire de la faune sauvage

www.laterremonavenir.com



Pourquoi pas moi ?

Un contact naturel

Aimer les animaux est une qualité préalable mais pas suffisante, d'autres qualités sont indispensables. Ainsi, il faut savoir garder son calme et avoir des gestes rassurants pour établir un lien de confiance avec l'animal. Dans des moments perturbants pour l'animal et son propriétaire, il faut aussi écouter, rassurer et conseiller. Comme tous les métiers au contact des animaux, ces métiers sont exigeants physiquement.



Des qualités à soigner

Les métiers en relation avec les animaux familiers sont très prisés mais offrent des débouchés limités. En travaillant avec des êtres vivants, le sens de l'observation et des responsabilités est indispensable pour prendre les bonnes décisions. Les propriétaires étant très attachés à leur animal, la qualité de la relation avec les clients va de pair avec celle des soins et nécessite un bon sens commercial.

Les métiers

Un secteur, des métiers

Les métiers au contact des animaux sont variés : élevage de petits animaux, soins vétérinaires, vente en animalerie, éducation et dressage... On y entre souvent par passion, mais bien d'autres qualités sont requises pour y accéder, car les offres sont relativement limitées dans ce secteur. D'autres métiers en lien avec les animaux existent : consulter les dépliants secteurs de métiers « Activités hippiques » et « Elevages ». Gros plan sur quelques métiers.

● **Vendeur en animalerie : travailler en bonne compagnie**

Il travaille dans des magasins commercialisant des animaux vivants. Il a la charge de petits animaux (rongeurs, oiseaux, poissons, chiens, chats...) qu'il doit connaître afin d'en assurer les soins quotidiens et de conseiller les clients. Il est aussi amené à commercialiser des produits alimentaires, accessoires pour animaux.

● **Vétérinaire : un « mordu » des soins**

En ville, le vétérinaire est principalement orienté vers les animaux familiers (chien, chat...). En milieu rural, il exerce essentiellement dans le secteur de l'élevage (vaches, chevaux, porcs, moutons, poules...) avec de nombreux déplacements. Son activité principale consiste à soigner les animaux et à prévenir leurs maladies. Il garantit aussi l'hygiène et l'équilibre alimentaire des élevages pour qu'ils soient en bonne santé et se développent. Il peut être secondé dans ses missions par des auxiliaires ou des

aides vétérinaires. Selon son orientation, le vétérinaire peut également gérer les questions d'hygiène, de nutrition, de productivité et de rentabilité... D'autres débouchés existent dans le secteur de l'industrie agroalimentaire, de l'administration, des laboratoires, du commerce, de la recherche, de l'enseignement.

● **Soigneur animalier : à la rencontre de toutes les espèces**

Le soigneur dans un parc animalier travaille quotidiennement auprès des animaux sauvages. Dans les enclos réservés à chaque espèce, il donne à manger aux animaux. Il assiste le vétérinaire lors de ses interventions et veille au suivi des soins. En observant le comportement des animaux et leur apparence physique, il contribue à leur bon état de santé. Ce sont des métiers très spécifiques, avec des profils variables en fonction des espèces animales, qui demandent sang-froid et grand sens de l'observation.



Formation

Quels que soient le niveau et la voie retenus, les formations sont essentiellement dispensées par des établissements spécialisés, publics ou privés (MFR, CREAP, UNREP). L'enseignement peut se faire par la voie scolaire initiale (temps plein, alternance, apprentissage) de 16 à 26 ans, par la formation professionnelle continue pour adulte ou par la formation à distance.

● CAPA, BEPA, BPA, Bac pro, BPREA

Ces formations débouchent sur des emplois principalement dans des animaleries, pour assurer le soin, la manipulation et l'alimentation des animaux. Les espèces d'animaux étant très variées, les profils requis pour ces métiers sont divers, allant du toiletteur de chien au soigneur dans un parc animalier, en passant par des postes d'employé d'élevage ou d'auxiliaire vétérinaire.

● BTSa, Licence

Ces formations permettent de s'orienter vers des postes techniques, de conseil et d'encadrement, essentiellement dans le secteur de la commercialisation et de la vente. Une double spécialité est requise, à la fois dans le domaine des soins aux animaux et dans le domaine de la vente. Des postes de contrôle et de surveillance existent dans les réserves et milieux naturels pour la protection de la faune.

● Diplômes supérieurs

Des formations supérieures existent permettant d'accéder au métier de vétérinaire,

et à des postes à responsabilité et d'encadrement dans le domaine technique ou de la recherche, tels que responsable d'élevage, directeur d'établissement, responsable d'unité de recherche.



Lexique

Bac pro : Baccalauréat professionnel

Bac techno : Baccalauréat technologique

Bac techno STAV : Baccalauréat technologique sciences et technologie de l'agronomie et du vivant

Bac S : Baccalauréat général série scientifique

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles

BTA : Brevet professionnel agricole

BPREA : Brevet professionnel responsable exploitation agricole

BTA : Brevet de technicien agricole

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole

CCTAR : Certificat de capacité technique agricole et rurale

CS : Certificat de spécialisation

DEA : Diplôme d'études approfondies

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT : Diplôme universitaire technologique

Licence pro : Licence professionnelle

Diplômes

CAP

BAC

CAPA

BTA

BEPA

BPREA

BPA

CCTAR

BTSa

LICENCE

MASTER

INGENIEUR

DOCTEUR



Les opportunités d'emploi

Dans les domaines du soin aux animaux, les fonctions à orientation commerciale restent pourvoyeuses d'emploi. Les vétérinaires se concentrent principalement dans les villes où le nombre d'animaux familiers est important ; néanmoins, il est possible d'exercer ce métier en milieu rural. Les métiers du soin vont de pair avec ceux du dressage qui sont eux principalement réservés à l'armée et à la police. Les emplois liés à la faune sauvage dans les réserves naturelles sont généralement accessibles sur concours.



En France

15 000
vétérinaires

150
réserves
naturelles
employant 600 personnes

400
parcs
zoologiques

50 %
des familles
possèdent un animal

30 %
des vétérinaires
sont des femmes

1 vétérinaire
sur 4 exerce en
milieu rural

